



## Compte rendu Assemblée Générale ordinaire du 20/03/2025

Dans un 1<sup>er</sup> temps, Madame la Présidente ouvre la séance de l'Assemblée Générale extraordinaire avec 10 minutes de retard et propose comme convenu, la modification des statuts, concernant le mode de convocation (article 7), qui est adoptée à l'unanimité.

Puis avant d'ouvrir la séance ordinaire, Madame la Présidente rend hommage à Mme RABAT, présidente de l'Association de 2011 à 2024, malheureusement absente ce soir pour raisons familiales. Un bouquet lui sera remis ultérieurement. Madame Rabat est applaudie chaleureusement.

A l'issue de son introduction, Madame la Présidente remercie les personnes présentes et excuse 3 membres du Conseil d'Administration : Mme FARGES, Mme GARICOÏTZ et Mr MACABIAU, ainsi que Mr le MAIRE. Elle précise que Mr l'Adjoint à l'Education, M. SAUBIETTE, arrivera avec un peu de retard (arrivée à 19h avec la directrice de la DEEJ).

Puis elle annonce l'ouverture effective de la 42<sup>ème</sup> Assemblée Générale ordinaire de l'Association pour le Centre de Loisirs Tarnos, afin de procéder à la mise en approbation du :

- Procès-Verbal 2024
- Bilan Moral
- Rapport d'Activités
- Rapport et bilan financiers
- Affectation du résultat
- Montant des Cotisations
- Montant Investissements
- Constitution du C.A.

Ci-joint le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2025 et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels 2024 qu'il a certifiés conformes et réguliers.

Mr SERS, notre Commissaire aux Comptes depuis 14 ans, précise-t-il, estime que le déficit annoncé est très significatif tout en étant très exceptionnel par son montant et sa rareté.

Un déficit important certes mais qui n'est pas structurel et que les fonds propres de l'Association peuvent assumer grâce à des réserves accumulées durant 42 ans, permettant aujourd'hui de bénéficier encore de 2 mois et demi de fonctionnement, malgré cet incident de parcours. Madame la Présidente remercie M. Sers.

Après le vote des différents rapports, Madame la Présidente propose de passer à des questions ou observations diverses. S'ensuivent plusieurs interventions, essentiellement de 3 parents.

Au sujet de la pénurie de personnel, une maman « dénonce », de façon générale, des exigences salariales démesurées au regard des tâches ou responsabilité confiées et l'absence d'envie de travailler. S'ensuit un échange sur la relation au travail aujourd'hui dont chacun s'accorde à dire que depuis la Covid, les choses ont bien changé et se compliquent.

Elle s'étonne aussi du faible montant de la cotisation et propose de l'augmenter au regard de ce que coûte une garde privée. La directrice lui répond que l'Association n'attend pas après cette recette qui doit demeurer symbolique pour être accessible à tous. Madame la Vice-Présidente précise que ce montant doit aussi demeurer symbolique au regard de notre engagement envers l'Éducation Populaire.

Une autre maman exprime sa satisfaction de voir qu'Isabelle BOUTON a repris le travail plus tôt que prévu. Elle demande, ainsi que 2 autres parents, s'il est possible d'afficher un trombinoscope sur les différentes écoles ou a minima de pouvoir identifier les animateurs. Il est proposé de les distinguer de plusieurs façons. La directrice retient alors le badge et redemandera au personnel la possibilité d'afficher un trombinoscope à l'intérieur de l'accueil. Elle précise aussi que les équipes sont présentées lors du pot de rentrée et à chaque veille de vacances au cours de la soirée « Enfants/Parents ».

Cette mère demande de préciser le terme « enfants à particularité ». La Vice-présidente répond que ce sont des enfants qui ne sont pas obligatoirement diagnostiqués mais qui souffrent de problèmes de comportement ou de l'attention, qui monopolisent 1 adulte ou demandent beaucoup d'attention et d'accompagnement.

Puis elle souhaite que nous précisions les modalités de demande ou de suivi de travaux dans les écoles. La directrice répond que c'est le personnel qui fait remonter les demandes, que la secrétaire bascule dès lors dans le logiciel ASTECH de la Mairie. Mme LEMONNIER, directrice de la DEEJ, confirme la procédure et souligne la réactivité du personnel des Services Techniques lorsqu'il y a une urgence. Urgence priorisée selon la fréquentation du lieu : la salle de l'accueil au détriment du couloir de la salle de sport.

N'ayant plus d'autre question ou remarque, Madame la Présidente passe la parole à Mr le Maire Adjoint à l'Education.

Mr SAUBIETTE remercie l'Association et ses membres du Conseil d'Administration pour la qualité de ces présentations. Il souligne la richesse de toutes les activités présentées et précise qu'il s'agit toujours d'activités adaptées et partagées avec les familles. Il salue aussi la capacité d'adaptation de l'Association pour qui rien n'est figé, une association vivante, en perpétuel mouvement.

Il confirme que le problème des recrutements est un problème général qui touche malheureusement tous les domaines d'activités.

Lui aussi déplore le déficit mais a bien compris que cela était purement conjoncturel et reste certain que les années à venir seront les meilleures.

A l'issue de son intervention, Madame la Présidente procède à la clôture de la 42<sup>ème</sup> Assemblée Générale en saluant le départ à la retraite de Michelle MABILLET, directrice adjointe, salariée de l'Association depuis 34 années et lui remet un bouquet.

Michelle remercie chaleureusement la présidente et l'Association pour la confiance qui lui a été accordée, en précisant que pour elle, cela a toujours été un métier passion. Elle exprime son plaisir d'avoir pu évoluer au sein de l'Association, d'avoir eu les moyens de ses ambitions éducatives et la confiance de la Collectivité, des parents et des différentes équipes durant tant d'années.

Après cet instant d'émotion, Madame la Présidente invite les convives au pot de l'amitié.

La séance est levée par Madame La Présidente à 20h45

Madame la Présidente, Chantal BOUGUEREAU

  
ASSOCIATION POUR LE CENTRE DE LOISIRS  
Centre de Loisirs Pierrette Fontenas  
3, rue des Platanes - 40220 TARNOS  
05 59 64 45 97/ 90 51 compt.